



Rapport

Date de la séance du CE : 29 juin 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2022.BVD.2880
Classification : Non classifié

Brienzen, Brienzen Rothorn Bahn (BRB), subvention cantonale pour la transformation et la rénovation du dépôt et du bâtiment administratif ; crédit d'engagement

Table des matières

1.	Synthèse	2
2.	Bases légales	2
3.	Contexte	3
3.1	Brienzen Rothorn Bahn AG.....	3
3.2	Subventions financières des pouvoirs publics en faveur de la Brienzen Rothorn Bahn AG.....	3
3.3	Situation financière	4
3.3.1	Résultat de l'entreprise 2017–2021	4
3.3.2	Comptes prévisionnels 2022–2027	5
3.4	Mesures destinées à renforcer l'exploitation	6
3.5	Association « Dampf Freunde Brienzen Rothorn Bahn »	6
4.	Description du projet de transformation et de rénovation du dépôt et du bâtiment administratif.....	6
5.	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes	8
6.	Répercussions sur les finances	8
6.1	Coûts de rénovation et montant de la subvention cantonale.....	8
6.2	Financement.....	9
6.3	Coûts induits	9
7.	Répercussions sur les communes	9
8.	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société	9
8.1	Économie	9
8.2	Environnement	10
8.3	Entreprise.....	10
9.	Conditions.....	10
10.	Proposition	10

1. Synthèse

La Brienzi Rothorn Bahn AG (BRB) exploite depuis 130 ans un train à crémaillère unique équipé d'un système de propulsion à vapeur d'importance historico-culturelle. Le complexe de la station inférieure à Brienzi, constitué d'un bâtiment administratif, d'un atelier, d'un dépôt avec halle pour les machines et remise pour les wagons, date des années 1970 et doit être rénové d'urgence. La BRB n'est pas en mesure de financer les investissements nécessaires par des fonds propres. Elle a par conséquent soumis une demande de subvention cantonale sur la base de l'article 9 LCTP.

Les travaux concernent notamment la réfection énergétique de l'enveloppe du bâtiment ainsi que des toitures plates du dépôt et du bâtiment administratif. L'infrastructure de la halle des machines et du dépôt sera adaptée aux exigences actuelles et permettra au personnel de la BRB de travailler sur les locomotives à vapeur historiques dans de meilleures conditions. Les travaux incluront également la réalisation d'un nouveau dispositif d'évacuation des fumées et la modernisation du système de traitement des eaux usées. La rénovation permettra de créer des vestiaires séparés hommes/femmes pour le personnel ainsi que de réorganiser les installations sanitaires et la salle de détente, notamment pour tenir compte du nombre croissant de femmes au sein de l'entreprise.

Parallèlement aux travaux de rénovation, il est prévu de rehausser la toiture du bâtiment administratif afin d'aménager une salle de réunion et des postes de travail supplémentaires. En outre, un nouvel ascenseur doit être construit pour garantir un accès sans obstacles. Grâce à une isolation thermique moderne, un chauffage neutre en CO₂ et une installation photovoltaïque sur le nouveau toit, l'entreprise s'engage sur la voie de la neutralité carbone.

L'ensemble du complexe, atelier compris, sera valorisé grâce à la rénovation de l'enveloppe du bâtiment et se présentera sous un nouvel aspect. Les coûts sont estimés à 6,49 millions de francs. L'association « Freunde des Dampfbetriebs der Brienzi Rothorn Bahn AG » (Association des Amis de l'exploitation à vapeur du chemin de fer Brienzi Rothorn) participe aux coûts à hauteur de 400 000 francs et la BRB à hauteur de 90 000 francs.

Le crédit demandé de 6 millions de francs bruts doit permettre de financer la subvention cantonale pour la rénovation et la transformation.

Le crédit est soumis à la votation facultative populaire.

2. Bases légales

- Loi du 16 septembre 1993 sur les transports publics (LCTP ; RSB 762.4), articles 9, 12 et 14
- Loi du 27 novembre 2000 sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC ; RSB 631.1), article 29
- Loi du 16 septembre 1992 sur les subventions cantonales (LCSu ; RSB 641.1), articles 20 ss
- Loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0), articles 42 ss
- Ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1), articles 136 ss

3. Contexte

3.1 Brienzi Rothorn Bahn AG

La BRB transporte depuis 1892 de nombreux touristes de Suisse et de l'étranger sur le Rothorn de Brienzi. Lorsque la Première Guerre mondiale éclate en 1914, la fréquentation chute drastiquement et l'ensemble du personnel est licencié. Les véhicules sont mis hors service et l'entreprise est au point mort. Des années plus tard, la commune de Brienzi crée un comité afin de faire renaître le chemin de fer. En juin 1931, grâce à un nouveau capital et beaucoup d'optimisme, l'exploitation reprend jusqu'au Rothorn Kulm. Après la Seconde Guerre mondiale, le tourisme dans l'Oberland bernois se développe de manière rapide. Cette situation profite à la BRB, mais l'entreprise devient de moins en moins rentable. En 1958, il est décidé lors d'une assemblée générale de remplacer le train à crémaillère par un téléphérique plus performant. Les habitant·e·s de Brienzi s'y opposent toutefois. Le 29 septembre 1969, la Confédération octroie à la Brienzi Rothorn Bahn AG une concession de 50 ans pour l'infrastructure ferroviaire et le transport de personnes. Le 14 novembre 2019, l'Office fédéral des transports (OFT) accorde à la BRB une concession pour la construction et l'exploitation d'une infrastructure ferroviaire pour les 25 prochaines années. Le 21 février 2020, l'OFT prolonge de 22 ans la concession pour le transport régulier de personnes.

L'activité principale de l'entreprise réside dans le transport de personnes de Brienzi au Rothorn de Brienzi dans des trains à vapeur. La BRB dispose de locomotives à vapeur de trois générations et de locomotives diesel avec transmission hydrostatique utilisées en renfort lors de jours de grande affluence ainsi que pour des travaux d'entretien et des travaux d'approvisionnement. Durant les cinq mois d'exploitation, l'entreprise transporte près de 150 000 personnes, dont plus de 93 % grâce des locomotives à vapeur. La recette moyenne par transport de personne s'élève à 24,83 francs. En outre, la BRB exploite l'auberge d'altitude Rothorn Kulm, qui contribue de manière significative à l'attrait du chemin de fer. La BRB est organisée en société anonyme autonome qui englobe l'exploitation ferroviaire et l'auberge Rothorn Kulm.

Les statuts de la Brienzi Rothorn Bahn AG prévoient que les éventuels bénéfices soient utilisés exclusivement pour assurer à long terme la poursuite du but social. Aucun dividende ni tantième ne peut être versé.

L'entreprise emploie actuellement 22 personnes à l'année et 57 personnes saisonnières dans ses trois secteurs (administration, infrastructure et matériel roulant).

3.2 Subventions financières des pouvoirs publics en faveur de la Brienzi Rothorn Bahn AG

Selon l'article 9 de la loi sur les transports publics, des subventions ne peuvent être allouées aux trains touristiques qu'à titre exceptionnel. Le dernier versement pour différents projets de rénovation et de réparation (3,7 millions de francs nets) accordé par le Grand Conseil à la BRB remonte au 23 novembre 2017 (2017.RRGR.501). La subvention cantonale incluait également des subventions du Fonds de loterie et du Service cantonal des monuments historiques. Dans le même temps, le Grand Conseil a approuvé une renonciation à percevoir des recettes d'un montant de 1,5 million de francs (renonciation au remboursement d'un prêt de 1988).

Les travaux de rénovation sur l'infrastructure ferroviaire, soutenus par le canton, ne sont pas encore terminés. Les derniers travaux seront réalisés en 2023. Ils permettront de remettre en état l'infrastructure du tronçon supérieur de la ligne. Le tronçon de ligne ferroviaire inférieur a déjà été rénové. Il ne devrait plus y avoir de gros investissement au cours des prochaines années.

3.3 Situation financière

Étant donné que la période d'exploitation de la BRB, fortement tributaire des conditions météorologiques, est limitée à environ cinq mois de l'année et que les coûts fixes et les coûts d'exploitation des trains à vapeur sont élevés, il est difficile d'assurer une gestion rentable de la ligne. L'exploitation des trains à vapeur historiques, pièce centrale de l'offre, est onéreuse.

Pour assurer sa réussite économique, il est primordial que la BRB examine et optimise les coûts en permanence. Comme le montrent les tableaux ci-après relatifs aux résultats des exercices précédents et aux comptes prévisionnels des prochaines années, la BRB n'est cependant pas en mesure de financer par des fonds propres la transformation et la rénovation du dépôt et du bâtiment administratif.

3.3.1 Résultat de l'entreprise 2017–2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Recette des transports	2 971 060	3 517 434	3 638 688	3 180 203	3 618 934
Total autres recettes	1 354 895	2 073 985	1 589 303	2 249 836	1 357 795
Recettes d'exploitation	4 325 955	5 591 419	5 227 991	5 430 039	4 976 729
Frais de personnel	-2 139 033	-2 108 635	-2 351 234	-2 114 737	-2 233 898
Charges générales	-252 753	-644 414	-426 686	-182 413	-275 100
Publicité, marketing	-337 938	-294 332	-259 490	-260 131	-272 369
Assurances et dommages-intérêts	-83 890	-84 616	-79 798	-81 342	-82 543
Énergie + consommables	-259 532	-393 100	-339 034	-295 052	-287 738
Matériel et prestations de tiers entretien	-129 272	-943 361	-664 396	-1 322 013	-873 907
Coûts pris en charge par Dampf Freunde	-527 000	-443 000	-289 000	-373 000	-303 000
Total autres charges d'exploit.	-1 590 385	-2 802 823	-2 058 404	-2 513 951	-2 094 657
Charges d'exploitation	-3 729 418	-4 911 458	-4 409 638	-4 628 688	-4 328 555
EBITDA train	596 537	679 961	818 353	801 351	648 174
Amortissements train	-450 065	-457 891	-386 260	-397 612	-401 373
EBIT train	146 472	222 070	432 093	403 739	246 801
EBITDA auberge d'altitude	23 989	194 520	132 125	-757	63 643
Amortissement auberge d'altitude	-82 000	-97 000	-122 000	-124 000	-124 853
Revenus des immeubles	30 591	27 607	19 049	18 354	25 029
EBIT auberge d'altitude	-27 420	125 127	29 174	-106 403	-36 181
EBIT BRB AG (train et auberge)	119 052	347 197	461 267	297 336	210 620
Intérêts	-11 400	-24 195	-20 138	-18 918	-24 252
Recettes extraordinaires	-25 872	46 786	119 412	79 636	
Impôts/taxes	-46 785	-105 402	-163 034	-116 169	-57 519
Résultat de l'entreprise	34 995	264 386	397 507	241 885	128 849

2018 a été l'année la plus fréquentée jusqu'à présent. En 2019, l'entreprise a également connu un excellent départ, sans toutefois atteindre le taux de fréquentation de l'année précédente. En 2020, la BRB a pratiquement connu la même fréquentation que l'année précédente, bien que le début de saison ait été reporté en juin en raison de la pandémie et que le mois d'août ait été pluvieux. En 2021, le nombre de touristes a été élevé notamment en juin et en automne, malgré un report du début de saison dû à la météo et à l'enneigement.

3.3.2 Comptes prévisionnels 2022–2027

	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
Recettes des transports	3 700 000	3 750 000	3 800 000	3 800 000	3 900 000	3 950 000
Total autres recettes	1 555 800	1 350 000	1 400 000	1 550 000	1 450 000	1 450 000
Recettes d'exploitation	5 255 800	5 100 000	5 200 000	5 350 000	5 350 000	5 400 000
Frais de personnel	-2 250 000	-2 300 000	-2 350 000	-2 400 000	-2 450 000	-2 450 000
Charges générales	-750 000	-600 000	-600 000	-650 000	-650 000	-650 000
Publicité, marketing	-250 000	-275 000	-275 000	-275 000	-300 000	-300 000
Assurances et dommages-intérêts	-90 000	-90 000	-90 000	-90 000	-90 000	-90 000
Énergie + consommables	-350 000	-350 000	-350 000	-350 000	-350 000	-350 000
Matériel et prestations de tiers entretien	-200 000	-250 000	-300 000	-300 000	-300 000	-300 000
Coûts pris en charge par Dampffreunde	-720 000	-500 000	-500 000	-650 000	-500 000	-500 000
Total autres charges d'exploit.	-2 360 000	-2 065 000	-2 115 000	-2 315 000	-2 190 000	-2 190 000
Charges d'exploitation	-4 610 000	-4 365 000	-4 465 000	-4 715 000	-4 640 000	-4 640 000
EBITDA train	645 800	735 000	735 000	635 000	710 000	760 000
Amortissements train	-500 000	-500 000	-500 000	-500 000	-500 000	-500 000
EBIT train	145 800	235 000	235 000	135 000	210 000	260 000
EBITDA auberge d'altitude	70 000	151 000	200 000	220 000	245 000	240 000
Amortissement auberge d'altitude	-120 000	-150 000	-150 000	-145 000	-145 000	-140 000
Revenus des immeubles	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
EBIT auberge d'altitude	-25 000	26 000	75 000	100 000	125 000	125 000
EBIT BRB AG (train et auberge)	120 800	261 000	310 000	235 000	335 000	385 000
Intérêts	-25 000	-50 000	-50 000	-50 000	-50 000	-50 000
Recettes extraordinaires	120 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Impôts/taxes	-40 000	-50 000	-50 000	-50 000	-50 000	-50 000
Résultat de l'entreprise	175 800	211 000	260 000	185 000	285 000	335 000
Flux de trésorerie pour les investis.	795 800	861 000	910 000	830 000	930 000	975 000

L'objectif principal est de parvenir à un EBITDA positif (c.-à-d. un profit généré par l'activité commerciale ordinaire, indépendamment des intérêts, impôts, amortissements et autres charges financières) dans les activités opérationnelles de l'exploitation ferroviaire et de l'auberge d'altitude. Dans cette optique, la BRB a pris diverses mesures :

- Optimisation de l'offre de l'auberge d'altitude Rothorn Kulm
- Augmentation des prix des titres de transport en tenant compte des hausses des tarifs des transports publics
- Réduction du nombre de billets gratuits remis

Le flux de trésorerie généré actuellement (capacité de financement de la BRB) permet de financer les rénovations nécessaires du matériel roulant et les petits investissements dans l'infrastructure. Les recettes provenant de l'exploitation ferroviaire et de la restauration ne suffisent toutefois pas à réaliser les gros investissements nécessaires au maintien de la valeur des bâtiments d'exploitation. Sans le soutien du canton de Berne, la BRB n'est pas en mesure de débloquer les moyens financiers nécessaires à la rénovation des biens immobiliers à Brienz.

Outre la transformation du dépôt et du bâtiment administratif, il est également nécessaire de rénover le l'auberge d'altitude Rothorn Kulm. Les frais de rénovation s'élèvent à environ 3,5 millions de francs. Les travaux relatifs à l'auberge d'altitude seront financés par la BRB grâce à des prêts bancaires (2,5 millions de francs), des contributions de l'association « Dampffreunde Brienz Rothorn Bahn » et des fonds

propres. Pour ce qui est de la transformation du dépôt et du bâtiment administratif, la BRB a soumis une demande de subvention cantonale sur la base de l'article 9 LCTP.

3.4 Mesures destinées à renforcer l'exploitation

La BRB a défini plusieurs mesures pour préserver l'exploitation des trains à vapeur d'importance historico-culturelle et renforcer l'entreprise dans son ensemble :

Attractivité du marché et hausse des recettes

- Focalisation du marketing sur les trains à vapeur, l'héritage historico-culturel, le trajet comme événement en soi avec en prime le sommet et l'auberge rénovée
- Concentration des moyens marketing sur le marché suisse (marché primaire), les pays arabes, l'Allemagne et le Japon et, à l'intérieur des marchés, sur les trains à vapeur et la restauration
- Hausse des recettes par fréquentation, pour passer de 24,83 francs (2021) à 27 francs (2027).

Gestion des coûts

- Maintien de la gestion stricte des coûts des années précédentes, qui a permis d'obtenir un résultat positif malgré d'importants investissements et des conditions difficiles (pandémie)
- Poursuite de l'optimisation opérationnelle de l'auberge Rothorn Kulm avec une nouvelle stratégie d'exploitation afin de générer un EBITDA positif sur le long terme.

Base technique stable

- Les travaux de rénovation de l'infrastructure le long des tronçons (tunnels, accotements, murs et passages) ont été en grande partie achevés ces dernières années. Il est nécessaire de procéder à des travaux annuels sur les tronçons, notamment sur les murs et les passages.
- Révision régulière du matériel roulant d'importance historico-culturelle afin d'optimiser la durée d'utilisation des trains et de perpétuer et renforcer le caractère unique de l'exploitation des trains à vapeur historiques
- Exploitation moderne grâce à la rénovation de l'atelier, du dépôt et du bâtiment administratif à Brienzen

3.5 Association « Dampffreunde Brienzen Rothorn Bahn »

L'association « Dampffreunde Brienzen Rothorn Bahn » a été fondée en 1991 comme association de bienfaitrices et bienfaiteurs. Elle peut compter sur quelque 4500 membres actifs. Le montant de la cotisation est libre. Le montant des dons annuels s'élève à environ 1 million de francs bruts.

L'objectif de l'association est de promouvoir et de maintenir l'exploitation des trains à vapeur. Pour y parvenir, l'association soutient les rénovations des locomotives à vapeur, les travaux de réfection importants le long des tronçons et les projets d'infrastructure, organise des collectes et soutient les campagnes de publicité. L'association participe aux coûts de transformation à hauteur de 0,4 million de francs.

4. Description du projet de transformation et de rénovation du dépôt et du bâtiment administratif

Le complexe de la station à Brienzen, constitué d'un bâtiment administratif, d'un atelier, d'un dépôt avec halle pour les machines et remise semi-ouverte pour les wagons, date des années 1970. Il ne répond depuis longtemps plus aux exigences actuelles en matière de technique de construction et d'exploitation

et doit être rénové urgemment, afin non seulement de sauvegarder la substance, mais aussi d'améliorer les conditions de travail dans le dépôt et le bâtiment administratif.

L'enveloppe du bâtiment et la toiture plate du dépôt et du bâtiment administratif doivent faire l'objet d'une rénovation énergétique. L'infrastructure de la halle des machines et du hall du dépôt sera adaptée aux exigences actuelles. Les travaux de rénovation incluront en outre la réalisation d'un nouveau dispositif d'évacuation des fumées et la modernisation du système de traitement des eaux usées. Ce dernier doit être adapté aux nouvelles directives en la matière. Les travaux de transformation comprennent également la réorganisation de la salle de détente ainsi que la construction de nouvelles installations sanitaires et de vestiaires séparés hommes/femmes pour le personnel. Ces mesures permettent à l'entreprise de prendre en compte le nombre croissant de femmes au sein de l'entreprise.

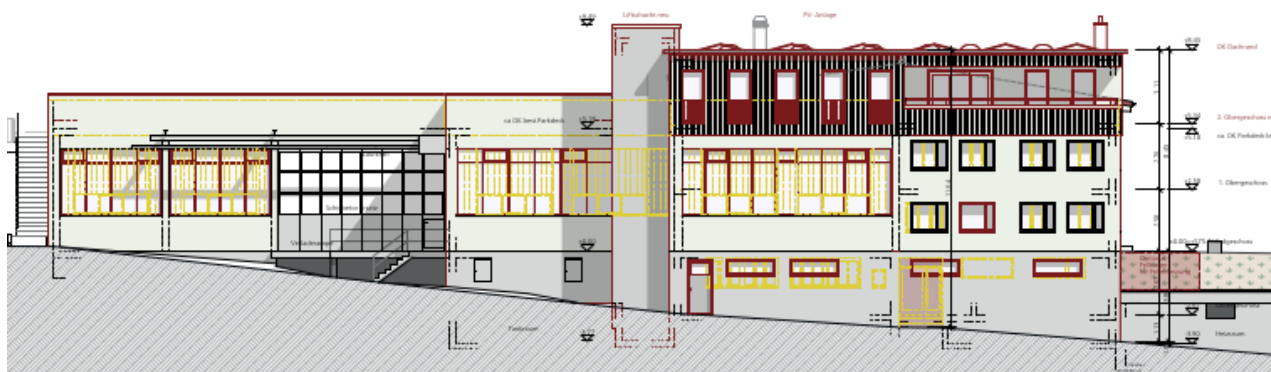
Parallèlement aux travaux de rénovation, il est également prévu de rehausser la toiture du bâtiment administratif. Cela permettra d'aménager une salle de réunion et des postes de travail supplémentaires. L'administration ne dispose à l'heure actuelle d'aucune salle de réunion de taille suffisante. Le personnel est très à l'étroit pour travailler. Les huit collaboratrices et collaborateurs se partagent des surfaces de bureau d'environ 74 m², ce qui correspond à une surface par poste de travail inférieure aux valeurs indicatives du canton pour les surfaces de bureau. Le rehaussement du toit, outre le fait qu'il permet une augmentation générale des espaces de bureau, offre l'opportunité d'aménager une réception au rez-de-chaussée et un accès à un ascenseur pour les personnes handicapées. L'agrandissement du vestiaire femmes entraîne des changements au sein du bâtiment : la salle de détente sera transférée au rez-de-chaussée, ce qui nécessite, également en raison de l'aménagement de la réception, de déplacer des postes de travail dans les combles. Les surfaces de bureaux supplémentaires permettront aussi d'héberger le nouveau personnel de vente prévu.

Un nouvel ascenseur doit être construit afin de garantir un accès sans obstacles. Enfin, grâce à une isolation thermique moderne, un chauffage neutre en CO₂ ainsi qu'une installation photovoltaïque sur le nouveau toit, l'entreprise s'engage sur la voie de la compensation carbone.

L'assainissement énergétique de l'ensemble du complexe permettra d'économiser des frais d'exploitation, qui sont plus élevés que les frais d'exploitation supplémentaires dus au rehaussement du toit.



Plan du bâtiment : façade sud avant transformation



Plan du projet : façade sud après transformation

Le calendrier du projet se présente comme suit :

Juin 2022	Demande de permis de construire
Novembre 2022	Procédure d'approbation des plans
Septembre 2023	Début des travaux

5. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

Le programme de législature 2019–2022 prévoit d'accroître le potentiel de ressources et la capacité économique du canton de Berne. Le présent projet soutient le tourisme, important pour la région, et renforce la capacité économique du canton de Berne et de la région de l'Oberland bernois.

6. Répercussions sur les finances

6.1 Coûts de rénovation et montant de la subvention cantonale

Les coûts d'investissement s'élèvent à 6,49 millions de francs (+/- 15 % ; sur la base de l'avant-projet du 29.07.2021). La subvention cantonale constitue un montant maximal. La prise en charge par le canton de coûts supplémentaires liés au projet ou au renchérissement est exclue.

Coûts totaux, TVA comprise	CHF 6 490 000
Travaux préparatoires	CHF 458 000
Transformation des bâtiments	CHF 3 655 000
Installations d'exploitation	CHF 515 000
Aménagements extérieurs	CHF 95 000
Frais de construction annexes	CHF 122 000
Honoraires	CHF 895 000
Équipement / meubles	CHF 108 000
Réserves et dépenses imprévues	CHF 642 000
Coûts totaux, TVA comprise	CHF 6 490 000
Déduction faite de la contribution de l'association « Freunde des Dampfbetriebs der Brienz Rothorn Bahn AG »	– CHF 400 000

Déduction faite de la contribution de la Brien Rothorn Bahn AG	– CHF	90 000
Subvention cantonale (canton et communes)	CHF	6 000 000
Déduction faite de la part des communes bernoises (art. 12 LCTP et 29 LPFC)	– CHF	2 000 000
Montant déterminant en matière d'autorisation de dépenses selon les articles 142 et 143 OFP	CHF	4 000 000

Grâce à un financement à fonds perdu du canton de Berne, la BRB ne doit prendre en charge ni les frais de financement ni les coûts induits par les amortissements. L'absence de charges supplémentaires pour les prochaines années permet à la BRB de continuer à garantir l'autonomie financière requise.

Il s'agit de dépenses nouvelles et uniques au sens des articles 46 et 48, alinéa 1 LFP.

6.2 Financement

Il s'agit d'un crédit d'engagement au sens de l'article 50 LFP, qui est inscrit au budget et au plan intégré mission-financement de la Direction des travaux publics et des transports et qui sera relayé par les paiements prévus au chiffre 4 du projet d'arrêté.

6.3 Coûts induits

La subvention d'investissement est versée à fonds perdu. Elle ne génère pas de coûts induits pour le canton de Berne.

7. Répercussions sur les communes

Conformément à l'article 12 LCTP, les subventions octroyées à des compagnies touristiques de transport ferroviaire et de navigation font partie des coûts des transports publics devant être en partie cofinancés par les communes. Les subventions versées en vertu de l'article 9 LCTP s'inscrivent par conséquent dans le cadre des coûts totaux des transports publics.

La commune de Brien et les alentours profitent des répercussions économiques du maintien et du développement de la BRB, car cela permet de conserver dans la région une entreprise créatrice de valeur ajoutée et à d'autres secteurs d'activités (gastronomie, navigation, etc.) d'en tirer bénéfice.

8. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

8.1 Économie

La Brien Rothorn Bahn est unique et joue un rôle économique important pour la région et l'Oberland bernois. L'Oberland bernois est un cluster régional d'importance. La BRB collabore ainsi avec plusieurs partenaires, comme BLS Schifffahrt, l'Univers de découverte de Trauffer à Hofstetten et le musée en plein air de Ballenberg.

La BRB est une attraction touristique qui attire touristes de Suisse et de l'étranger. L'entreprise génère des chiffres d'affaires directs ainsi qu'une plus-value grâce à ses services et ses offres, et est un employeur important dans la région.

8.2 Environnement

Dans le cadre de la transformation du dépôt et du bâtiment administratif, le chauffage sera également rénové et sera neutre en CO₂. Par ailleurs, le toit sera doté d'une installation photovoltaïque. Grâce à cette installation, l'entreprise s'engage sur la voie de la compensation carbone.

8.3 Entreprise

Le Rothorn de Brienz est une destination prisée des touristes journaliers, qui constituent le segment principal de visiteuses et visiteurs. La BRB propose en outre une offre de loisirs attrayante. Elle contribue ainsi à l'identité de la région et fait le trait d'union entre les régions touristiques de l'Oberland bernois et de Sörenberg. La BRB mobilise des adeptes de trains à vapeur du monde entier qui viennent par exemple participer à un cours de chauffeuse ou chauffeur de locomotive. Un réseau social supra-régional se tisse ainsi et, parallèlement, les connaissances et le savoir-faire sont conservés, partagés et élargis.

9. Conditions

- La subvention du canton de Berne est fixée à titre de plafond des coûts. Les coûts supplémentaires liés à la planification ou au renchérissement sont à la charge de la BRB. Le canton de Berne ne participe pas aux frais d'exploitation et d'entretien.
- Le montant promis est versé à la société requérante uniquement. Tout versement à des tiers est exclu.
- Si le décompte final présente des coûts inférieurs par rapport au budget, la subvention cantonale sera proportionnellement réduite, après déduction de la part de l'association « Freunde des Dampfbetriebs » de 400 000 francs et de la part de la BRB de 90 000 francs.

10. Proposition

Pour les motifs exposés ci-dessus, nous proposons d'approuver le projet d'arrêté ci-joint.

Annexe

- Projet d'arrêté